



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

EDF

Question écrite n° 31562

Texte de la question

Mme Claudine Schmid interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la stratégie du Gouvernement concernant l'implantation d'Électricité de France (EdF) dans les pays frontaliers. Au cours des derniers mois, il a été constaté un changement de stratégie dans la participation d'EdF au sein du capital de certains fournisseurs d'électricité des pays frontaliers. Dans un marché où la libre concurrence se renforce, la détermination du gouvernement à défendre l'entreprise française est essentielle du fait de l'importance de la part détenue par l'État ; 84,44 % au 31 décembre 2011. Cette part met en lumière le fait que l'État est en capacité d'agir sur les objectifs et les partenariats conclus avec d'autres fournisseurs ou distributeurs d'énergie. En conséquence, elle souhaite connaître la position de l'État sur l'opportunité de la présence d'Électricité de France dans les pays voisins.

Données clés

Auteur : [Mme Claudine Schmid](#)

Circonscription : Français établis hors de France (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31562

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7082

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)